



# Lettre d'information académique n°8 - Juin 2012

publié le 25/06/2012 - mis à jour le 05/07/2013

---

## Descriptif :

Économie - Gestion

---

## Sommaire :

- 1. Concours de la coupe du français des affaires (mot d'or) :
  - 2. Finale du tournoi de gestion :
  - 3. L'orientation en fin de seconde :
  - 4. La plateforme académique :
  - 5. Les classes prépa ECT :
  - 6. Admission post-bac
- 

Pour débiter cette lettre, nous commencerons par évoquer deux concours : le tournoi de gestion et le mot d'or.

### ● 1. Concours de la coupe du français des affaires (mot d'or) :

Le rectorat de Poitiers en partenariat avec l'association pour la promotion de la langue française a participé au concours du mot d'or dans le cadre de la semaine de la francophonie. Le concours a remporté un vif succès auprès des élèves. Les lauréats de la session 2012 sont :

- Monsieur Kieran DEBENEIT lauréat académique toute catégorie : Il représentera l'académie de Poitiers dans le cadre de la semaine de la francophonie en mars 2013.
- Mademoiselle Perle CASSEREAU lauréate dans la catégorie 1ère STG, département de la Vienne
- Mademoiselle Méline KHAMCHANE lauréate dans la catégorie 1ère STG, département de la Charente-Maritime
- Monsieur Robin BOURGEOIS, lauréate dans la catégorie 2nde, département des deux-sèvres, lycée de la Venise Verte à Niort.
- Mademoiselle Coralie BORDAS, lauréate dans la catégorie 2nde, département de Charente-Maritime, Lycée de la Mer et du Littoral de Bourcefranc-le-Chapus
- Monsieur Mallik MARILLEAU, lauréat dans la catégorie BTS, département des Deux-Sèvres, Lycée de la Venise Verte.
- Mademoiselle Maëlle SENDIM de RIBAS LIRA, lauréate dans la catégorie BTS, département de la Vienne, Cité technique Edouard Branly.

L'ensemble des résultats est accessible en pièce jointe. Toutes nos félicitations pour l'ensemble des participants et les enseignants partenaires de l'opération.

### ● 2. Finale du tournoi de gestion :

Du 28 mai au 1er juin, le rectorat de Poitiers a proposé un jeu en ligne à l'ensemble des élèves de seconde dans le cadre de l'enseignement d'exploration d'économie « Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion ». Ce projet a été mené avec le soutien de la mission école-entreprise et en collaboration avec le lycée Aliénor d'aquitaine. Les élèves ont travaillé autour du thème de la Ligne Grande Vitesse dans le cadre du partenariat RECTORAT/COSEA. Il s'agissait de mobiliser des connaissances acquises tout au long de l'année ainsi que des compétences transversales d'autonomie, de recherche et d'analyse. Ce projet a été coordonné par madame Valérie Millet et monsieur Jean-François Daugeard. Pour cette édition 2012, les lauréats sont :

- Equipe CL du lycée Maurice Genevoix de Bressuire

- Equipe Enjail du lycée Notre Dame de Saintes
- Equipe Team pop du lycée Maurice Genevoix de Bressuire
- Equipe Unbell du lycée Bellevue de Saintes
- Equipe BCP du lycée Edouard Branly de Châtelleraut.

Toutes nos félicitations pour l'ensemble des participants.

### ● 3. L'orientation en fin de seconde :

La mise en œuvre de la réforme STMG suscite un questionnement important de la part des élèves de seconde. Les premières remontées montrent un recul général du nombre de demande d'orientation vers la voie technologique tertiaire. Pour l'année prochaine, il sera important d'apporter une information de proximité pour expliquer le parcours en STMG et participer à la réussite à la réforme. La réussite en STS et classes préparatoires offrent des parcours de réussite pour des élèves qui doivent être valorisés. Votre expérience et vos connaissances des élèves sont autant d'atouts pour éclairer les interrogations des élèves.

### ● 4. La plateforme académique :

Les espaces collaboratifs académiques sont actuellement en réorganisation. Vous pourrez prochainement avoir accès à de nouveaux dossiers qui vous accompagneront dans la réforme de la voie technologique. Il vous faut vous connecter sur le portail intra académique et entrer sur l'espace collaboratif (icône en haut à droite).

### ● 5. Les classes prépa ECT :

Vous trouverez la [synthèse annuelle des classes préparatoires](#) (pdf) réalisée par Alain Séré IGEN.

### ● 6. Admission post-bac

La première phase d'admission post-bac vient de se dérouler. Il convient de rappeler un principe général :

*Art. 7 (modifié par le décret no 2007-540 du 11 avril 2007) . — L'admission dans une section de technicien supérieur de l'enseignement public est organisée sous l'autorité du recteur qui définit, avec les chefs d'établissements d'accueil, les conditions de la mise en place et du déroulement de la procédure d'admission.*

*Elle est prononcée par le chef de l'établissement d'accueil, après qu'une commission d'admission formée principalement des professeurs de la section demandée a apprécié la candidature de chaque étudiant postulant.*

*L'admission des bacheliers technologiques dans une section de technicien supérieur fait l'objet d'un examen prioritaire. **Lorsque le dossier d'un bachelier technologique est en cohérence avec la spécialité demandée et n'a pas fait l'objet d'une proposition d'admission**, le recteur peut, à la demande du candidat, prononcer son affectation dans la section demandée ou dans une autre section du même champ professionnel ou d'un champ professionnel voisin.*

Document joint

 Résultats "mot d'or" (Excel de 24 ko)



Académie  
de Poitiers

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**